Image not found or type unknown

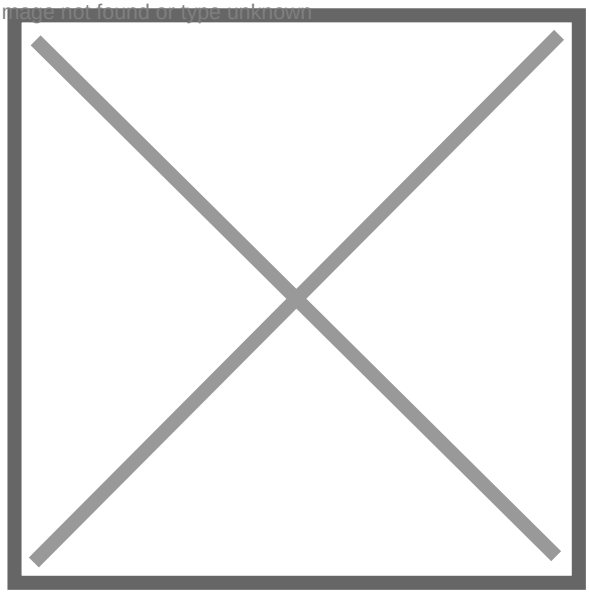

Propriétaire honteux

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **12:34**

Bonjour,

Je vous contacte car depuis presque 1 mois mon propriétaire me harcèle et veut me faire quitter sont logement car, si je le quitte pas, il veut prendre des huissiers, etc.

Hier, ils m'ont encore apellé car mon chien aboiyait donc ils me menacent encore une fois pour quitter les lieux. Et maintenant, ce sont ses enfant qui s'y mettent.

Aidez-moi, merci.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022** à **12:43**

Bonjour,

Je ne vois pas en quoi les enfants ont à intervenir, ce ne sont pas aux qui, actiellement, sont les propriétaires. Ils n'ont donc aucun pouvoirs contre vous.

Faire venir un huissier (si toutefois il y en a un qui accepte de se déplacer aux frais du propriétaire demandeur et c'est assez cher donc assez dissuasif), cet huissier ne pourra rien faire. Vous êtes locataire donc chez vous et vous avez parfaitement le droit d'avoir un chien et si le chie aboie, ben c'est dans sa nature, on n'y est pour rien. Si vous payez régulièrement votre loyer et vos charges, si vous entretenez normalement votre logement, aucun tribunal ne donnera raison à ce propriétaire.

A quelle date êtes-vous rentré dans ce logement ? date de début de votre location ?

Je vous conseille vivement, si cela n'a pas été fait à votre entrée dans les lieux, de changer les serrures ou les barillets des serrures car rien ne vous dit que votre propriétaire n'a pas conservé, envers lui, un double des clefs. Cela vous évitera de très désagréables surprises de sa part car, même s'il n'a pas le droit de pénétrer chez vous sans votre accord, certains propriétaires n'hésitent pas, même en contradiction avec les lois, à le faire sachant qu'une procédure à leur encontre est longue et chère.

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:20**

Merci pour votre reponce
Je suis entrer le 9 février dans ce logement et de base le logement avez des problème d'électricité.... Le technicien a trouver une boîte d'électricité da's la cave humide.... Que des problème avec lui
Et un autre voisin veux faire une pétition pour mon chien..... Pour les serrure la maison et protéger part caméra à mes frais

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:20**

Le bail et un imprimer

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:26**

Et j'ai du lui signer un papier pour que je quitte le logement

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022** à **15:00**

Ce papier signé n'a aucune valeur. Vous avez signé l'entrée de votre bail le 9 février 2022, vous êtes dans vos murs jusque, au moins, au 9 février 2025 puis, de 3 ans en 3 ans, par tacite reconduction.

La pétition mise en route par un de vos voisins n'aura aucun d'effet pour vous faire partir. Si votre chien aboie trop souvent, il vous appartient de l'éduquer à ne pas aboyer, un spécialiste éducateur canin vous expliquera comment faire.

En ce qui concerne la télésurveillance, celle ci n'est valable que si elle est reliée à un centre agréé de télésurveillance. Vous devez donc avoir un contrat auprès de cette société, contrat signé par vous puisque vous devez avoir le choix de votre société, ce ne peut pas être un contrat imposé par votre propriétaire. J'espère que cette télésurveillance n'aboutit pas chez votre propriétaire, ce serait totalement illégal.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Pour l'installation électrique, il appartient à votre propriétaire, là encore, de la mettre en sécurité, donc en conformité avec les règles en vigueur. Demandez les contrôles diagnostics obligatoires qui, normalement, auraient dû vous être remis lors de votre entrée dans les lieux. Au fait, vous avez bien un compteur électrique individuel et avez choisi votre fournisseur d'électricité ?

J'ai l'impression que ce propriétaire essaye de vous manipuler parce qu'il a peut-être trouvé un locataire près à payer + que vous. Contactez donc votre ADIL, ils ont des avocats spécialisés.

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **17:15**

C'est vraiment très gentil de votre part
HA d'accord donc avec ce papier il peut rien faire
J'ai contacter un dresseur pour mon chien

Je peut avoir aucun problème avec mes caméra si il film que mon terrain ?

Oui oui j'ai mon fournisseur électricité
Oui c un compteur individuel

Dans le grenier rien n'est fermer je peut accéder au grenier du voisin

Par **Lag0**, le **16/04/2022** à **17:37**

[quote]
Et j'ai du lui signer un papier pour que je quitte le logement

[/quote]

[quote]
Ce papier signé n'a aucune valeur.

[/quote]

Bonjour,

Si ce "papier signé" est tout simplement une lettre de congé, pourquoi n'aurait-il aucune valeur ????

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **17:38**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

En gros il a voulu que je signe un papier que j'ai du écrire

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022** à **17:59**

Et vous avez écrit quoi ? Vous avez un double ? il est daté et signé ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés